

PROVINCE DE QUEBEC

MRC DE LA MATAPÉDIA

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**AVIS PUBLIC
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Avis de ce qui suit est donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sayabec :

QU'IL y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le lundi 9 août 2021 à compter de 19 h 30 au centre communautaire de Sayabec ;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL210114 demandée par monsieur Simon Bouchard.

QUE tout intéressé pourra se présenter en personne à la séance du conseil pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

QUE tout intéressé peut également transmettre par écrit ses commentaires et observations sur la dérogation mineure décrite ci-après, au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis de la manière suivante :

Par courriel :

sayabec@mrcmatapedia.qc.ca

Par la poste

Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
Sayabec (Qc) G0J 3K0

Nature de la demande :

Demande de dérogation au Règlement de zonage, art. 7.4.3 : hauteur totale du garage de 21pi (6.4m) plutôt que 5m tel qu'autorisé à la réglementation.

Informations transmises (synthèse) :

- Porte de garage conforme de 10pi.;
- La hauteur maximale du garage serait inférieure à la hauteur du bâtiment principal (23pi 9 po);
- La hauteur supplémentaire permettrait d'avoir un comble pour faire du rangement complémentaire.

Identification du site concerné :

66 route 132 Est à Sayabec

DONNÉ À SAYABEC, CE 15 JUILLET 2021



Joël Charest

Directeur général et secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sayabec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant une copie aux deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, le 15^e jour de juillet deux mille vingt et un (2021) entre 9 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat de publication, ce 15^e jour de juillet 2021.



Joël Charest
Directeur général et
secrétaire-trésorier

JC/ib